



Déménageurs pas sérieux

Par **jdebas**, le **16/03/2013** à **08:17**

Bonjour,

J'ai fait appel à une société de déménagement par le biais d'internet, prévu pour la date du 25 février 2013.

Le 19/2/2013, la société me téléphone pour me dire que ce sera pour le 21/2/2013. Départ de la Vendée, pour remonter à environ 790 km, pour le Nord.

J'accepte, le 25/2/2013 je me retrouve à ma nouvelle adresse et pas de déménageurs, je les appelle et on me dit: mais madame, on vous a envoyé plusieurs mails (que je n'ai jamais reçus!), pour vous dire que vos meubles arriveraient le 1er /3/2013.

De ce fait j'ai dû dormir 4 nuits dans un hôtel et comme je n'avais pas prévu ce coup là, j'ai dû m' acheter le nécessaire pour ces 4 jours (vêtements, brosse à dents etc...)

Quand ils sont (enfin!) arrivés, ils ont déposés vite fait mal fait mes affaires, donc il se trouve que j'ai eu de la casse en vaisselle, bibelots et le pire, 2 matelas que j'ai retrouvé dans un état épouvantable, que d'ailleurs j'ai dû jeter, et le bois de mes 2 lits électriques sont bien abîmés.

De ce fait, j'ai refusé de payer le reste de la somme restante qui est de 893.£.

Sur les conseils d'un avocat, sur le net, j'ai réglé le tiers de la somme restante, accompagnée d'un courrier.

Je compte sur vous pour m'aider pour en terminer avec ce problème.

D'avance, je vous en remercie.

Cordialement

Mel Joëlle Debas